



Qui paie les frais de livraison pour un changement de frigo ?

Par **Liliz_old**, le **26/11/2007** à **01:13**

Bonjour,

Le réfrigérateur dans l'appartement que je viens de louer est en fin de vie.

J'ai proposé un devis pour un nouvel appareil à mon agence, qui l'accepte partiellement, en disant que les frais de livraison sont à ma charge. Or, c'est un modèle vendu par ikea et je n'ai pas de voiture.

Quant à la propriétaire, dans son accord écrit, elle ne mentionne pas les frais de livraison et ne dit pas non plus refuser de les prendre à sa charge.

Face à l'agence qui s'obstine à me répondre que "C'est comme ça", et que ces frais sont à ma charge, je digère mal le fait de payer les frais de livraison d'un appareil qui ne m'appartient pas et que je n'ai pas abimé.

Pouvez-vous me conseiller ?